AR.2, affiliation au Comité National de SAMBO de la FFL

Notre association l'AR.2, est officiellement affiliée au Comité National de SAMBO (CNS/FFL)
intégrée à la F.F.L, Fédération Française de Lutte.
Notre association est donc agréée par le Minitère de Jeunesse et des Sports et
Eddy ROS est titulaire du Brevet d'Etat 1 er degré de SAMBO (BESS 1).

Pour tous renseignements complémentaires concernant le SAMBO en France, nous vous invitons
sur le site de la fédération en cliquant sur le logo ci-dessus (FFL) ou contactez
Eddy ROS formateur de l'AR2 et Vice Président de la Commission Régionale de SAMBO
du Comité National de SAMBO de la FFL.